

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION
ECOQUARTIERS
**STRATEGIES, ACTEURS ET OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE :
URBAX BOURG STRUCTURANT
#ECOQUARTIER #ZAN #RESILIENCE**

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » OU via le lien suivant :
http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=25215
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du cycle de formations à l'aménagement durable « Ecoquartier » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-a11372.html?id_rub=4389

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation à l'aménagement durable sur la plateforme EcoQuartier : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>

QUAND ?

5 au 7 octobre 2022

date limite d'inscription
21 septembre 2022

OÙ ?

Cette formation est organisée par le CVRH de
NANCY
Abbaye des Prémontrés
54700 PONT A MOUSSON

vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP / AD4
Chef de projet : François KELLERHALS HOSSO
francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction des ressources humaines et compétences
Rémy BLANES – Responsable du pôle effectifs-développement de compétences
Véronique GUIBOUX – Cheffe de projet compétences et formation

vos contacts au CVRH

Cheffe de projet : Sandrine GERARDIN

03 83 80 46 11
sandrine.gerardin@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs : collectivités locales, opérateurs publics et privés, propriétaires immobiliers, fonciers, industriels, agriculteurs,

- Comprendre le fonctionnement de l'aménagement urbain, les principes de la revitalisation et pouvoir apprécier les interactions entre les différentes politiques urbaines pour proposer une stratégie d'aménagement durable.

- Savoir choisir et utiliser, en jouant de leurs complémentarités, les outils juridiques, financiers et fonciers pour l'aménagement durable sur un territoire en transformation.

- Urbax est une simulation jouée de l'aménagement conduite par un meneur de jeu et assistée par un programme informatique. Les joueurs simulent les rôles décisifs dans l'aménagement : collectivité, opérateurs, grands propriétaire...)

le public concerné – les pré-requis

Collectivités Territoriales :

- Élus
- Agents des services techniques et opérationnels
- Chefs de projet des programmes de revitalisation des centres-bourgs, des PVD, d'ACV, de renouvellement urbain, d'ORT, ...

Services de l'État :

- D(R)EAL et DDT(M)
- Services centraux du MTE et du MCTRCT
- UDAP, SGAR, ANCT, ANRU, ADEME, ...

Partenaires :

- Aménageurs et SEM
- UNAM, USH, FNAU, PNR, CAUE,
- Professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes) et bureaux d'études

CONTEXTE

Le Grenelle de l'Environnement (2007), la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015), la COP21 (2015), la Convention citoyenne pour le climat (2020) et le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets (2021) confirment l'attente de la société française pour des solutions locales d'aménagement durable, à l'échelle du quartier. Tous les acteurs doivent ainsi œuvrer pour faire émerger des projets urbains de qualité, économes en espace et sobres d'un point de vue énergétique, permettant de renouveler l'attrait des quartiers et des centres.

Les feuilles de route Habiter la France de Demain et EcoQuartier 2030 dévoilées en 2021 et 2022 donnent le cap sur les priorités et les mesures à mettre en œuvre dans la décennie en cours.

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire.

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire.

Le référentiel EcoQuartier est élaborée autour de 4 dimensions et de 20 engagements qui ont pour vocation d'interroger et de guider l'ensemble des acteurs tout au long du projet.

La formation est une simulation jouée de l'aménagement opérationnel conduite par un meneur de jeu et assistée par un programme informatique. Le produit pédagogique se compose du logiciel de simulation et d'une étude de cas. Le module de simulation est conçu de manière à équilibrer réalisme, maniabilité et portabilité dans des situations nationales différentes. Il effectue donc une simplification nécessaire de la réalité afin de rendre celle-ci intelligible pour les stagiaires mis en situation dans des rôles actifs.

Les joueurs simulent les rôles décisifs : collectivité, opérateurs, industriels, grands propriétaires (5 à 7 équipes regroupant 15 à 20 stagiaires au total). Le programme informatique simule le contexte urbain, guide le jeu de manière séquentielle, enregistre les événements et donne à tout moment les informations sur l'état du système. Le produit pédagogique se compose du logiciel de simulation et d'une étude de cas. Le module de simulation est conçu de manière à équilibrer réalisme, maniabilité et portabilité dans des situations nationales différentes.

Le jeu de rôles est mis en œuvre par des animateurs agréés ayant à la fois la culture de l'aménagement et l'aptitude à conduire une dynamique de groupe.

Pour plus d'informations : <http://www.urbax.eu/fr/accueil/>

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

- François KELLERHALS - DGALN/DHUP/AD4
- Karine DELABY, correspondante ville durable, DREAL GRAND-EST
- Eric CITERNE, directeur de l'agence d'urbanisme de Chalons-en-Champagne, formateur agréé Urbax
- Jean-Philippe STREBLER, juriste-urbaniste qualifié (opqu), maître de conférences associé à l'université de Strasbourg, formateur agréé Urbax

Pour Urbax Bourg structurant :

Un bourg de près de 1000 habitants, situé dans l'aire d'attraction d'une grande ville et desservi par un échangeur d'autoroute, s'est développé jusqu'ici de manière radiale, en diffus le long des voies existantes. Il comporte un noyau ancien de qualité et offre une large gamme de services. L'objectif du SCOT est donc d'en faire un pôle relais de cette région périurbaine et d'y produire une offre de logements et de services capable de fournir une alternative à l'urbanisation dispersée aux alentours dans les hameaux ou les petites communes rurales excentrées démunies de services et d'équipements.

L'enjeu est de susciter des opérations d'ensemble greffées sur le tissu existant pour parvenir à un développement maillé et radioconcentrique assurant la transition ville /campagne et le voisinage avec les activités agricoles. Il s'agit également d'assurer une répartition équitable des dépenses d'équipements publics par une négociation bien conduite entre propriétaires, opérateurs et collectivité locale afin de préserver les finances de celle-ci.

Pour Urbax Territoire en transitions :

Cette étude de cas porte sur un territoire rural et périurbain intégré dans une région urbaine de plus d'un million d'habitants. Le jeu de rôles comprend quatre communes regroupées dans une structure de coopération.

Ces communes partagent des enjeux collectifs, notamment :

- Assurer le développement sur place des industries existantes et en accueillir de nouvelles ;
- Conforter l'agriculture, qui gère les paysages, tout en apportant les suppléments de revenus nécessaires aux agriculteurs ;
- Tirer parti des atouts touristiques du territoire, en particulier du fleuve qui le borde ;
- Mettre en œuvre le Plan Climat Energie Territorial, avec un objectif de réduction des émissions de GES de 20% d'ici la fin du mandat ;
- Répondre à une demande de logement abordable tout en économisant l'espace ;
- Restructurer l'offre commerciale et faciliter le retour de commerces anomaux dans les centres-bourg réhabilités.

Mais les communes doivent aussi faire entre elles des arbitrages pour répartir l'offre de logements nouveaux et pour rationaliser les équipements existants en supprimant les doublons. L'état des finances locales impose de réaliser des économies de fonctionnement tout en modernisant l'offre de service.

Le challenge de la simulation jouée est donc de construire une gouvernance publique locale associant également des acteurs privés souvent mobiles et susceptibles d'aller investir ailleurs.

<https://www.dailymotion.com/video/x6ojp2p>